

Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 23 mai 2018

Lors de cette séance, réunie sous la présidence de Monsieur Frédéric Pichard, le Conseil d'Administration :

- ✓ Approuve à l'unanimité l'embauche d'Antoine CHARBONNET au 1^{er} septembre 2019 en CDI à temps complet avec modulation du temps de travail, grille de salaire groupe 3 de la CCNS, et sa formation DES d'août 2018 à septembre 2019.
- ✓ Demande à Antoine d'affiner son planning prévisionnel de la saison prochaine au plus vite (horaires et missions).
- ✓ A choisi de limiter les TDJ à 12 joueurs/paires par catégories et par tableaux en fonction du CPPH. La formule reste inchangée : 1 catégorie en double et 3 en simples.
- ✓ Décide de créer un circuit parallèle aux TDJ : les TDJ Promobad (sans JA et avec un classement plafonné). Ce circuit sera piloté par le comité (Antoine se rendra sur place pour gérer l'organisation).
- ✓ A décidé de se désengager des tournois régionaux jeunes (plus de coaching, plus d'inscriptions en commun). Ce sont les clubs qui les prendront en charge.
- ✓ A décidé d'aligner le règlement des interclubs départementaux sur celui des interclubs régionaux. Ainsi, 5 points seront attribués à une victoire, 3 points à un match nul et 1 point à une défaite. Les bonus défensifs et offensifs seront également instaurés. Ces changements impacts uniquement la division 1.
- ✓ A décidé, à compter de la saison prochaine, de la remise d'une coupe à chaque vainqueur d'une division des interclubs départementaux (D1, D2, D3, D4 et Vétérans).
- ✓ A décidé de laisser en stand-by la situation du club de La Valbonne (qui évolue au sein d'une structure militaire) en attendant un éventuel rapprochement avec une autre association du secteur (Balan, Ambérieu-en-Bugey).
- ✓ A décidé de s'engager dans des actions avec le comité départemental de la retraite sportive uniquement si ces actions sont assujetties à une subvention du CNDS.
- ✓ A décidé (en ayant pris connaissance des aides allouées par la ligue régionale aux nouveaux clubs) de supprimer de son pack affiliation l'aide financière équivalent au paiement des 10 premières licences d'un club lors de sa première année d'existence. Il demande donc à Antoine de remettre à jour les aides proposées aux nouveaux clubs.
- ✓ A décidé de fixer l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Badminton de l'Ain au vendredi 6 juillet 2018 à 19h30 au siège de l'association à Bourg-en-Bresse.

Fait le 29 mai 2018 à Bourg en Bresse.

Mr le président Frédéric Pichard